

Objet	Documents et pages concernés	Détails de la modification
Modification des objectifs de construction	Document d'orientation - page 22 et 23 et fiches communales d'Andresy, Mantes-la-Ville, Poissy, Rosny et Triel	<ul style="list-style-type: none"> - Déterritorialisation d'1/10 des objectifs - Diminution des objectifs de production de logements pour 5 communes sans impact sur l'objectif global intercommunal. - Ajout d'une représentation cartographique de ces objectifs.
Précisions sur les logements à construire	Document d'orientation - page 22	<ul style="list-style-type: none"> - Ajout d'un paragraphe rappelant l'importance de tenir compte du contexte propre à chaque commune concernant les typologies et la taille des logements à construire
Modification des objectifs de production de logements sociaux	Document d'orientation - page 26 et 27 et fiches communales d'Andresy, Limay, Mantes-la-Ville, Poissy, Rosny, Triel et Verneuil	<ul style="list-style-type: none"> - Au prorata de la diminution des objectifs de construction, diminution des objectifs de production de logements pour 5 communes sans impact sur l'objectif global intercommunal - Augmentation des objectifs de production de logements sociaux pour Limay et Verneuil-sur-Seine. - Ajout d'une représentation cartographique de ces objectifs.
Précisions concernant la production de logements locatifs sociaux	Document d'orientation - pages 26, 28 et 30	<ul style="list-style-type: none"> - Ajout d'un paragraphe faisant état de l'avancement au 31/12/2024 de la reconstitution de l'offre de logement dans le cadre des opérations de renouvellement urbain - Ajout de 2 paragraphes rappelant la déclinaison locale des objectifs et l'importance de tenir compte du contexte propre à chaque commune concernant les typologies et la taille des logements sociaux mais également concernant les typologies de financements PLAI-PLUS-PLS. - Ajout d'un paragraphe rappelant les dispositions du PLUi pour les communes dont le taux SRU est situé entre 25 et 30%
Précisions concernant le logement et l'hébergement des personnes défavorisées	Document d'orientation - page 34	<ul style="list-style-type: none"> - Ajout d'un paragraphe rappelant le fort taux d'équipement du territoire en matière d'hébergement et de logement adapté. '- Ajout d'un tableau faisant le lien entre les axes et orientations du PDALHPD 78 et les orientations et actions du PLHi
Ajout de pistes de réflexions sur l'habitat participatif, l'encadrement des loyers et le permis de diviser	Programme d'actions - Actions 7, 8 et 22 et fiche communale des Mureaux	<ul style="list-style-type: none"> - Ajout de l'habitat participatif dans les "produits" à expertiser au regard des besoins des ménages du territoire et des enjeux des communes - Précisions sur l'observation des marchés locatifs (LLS, LLI, locatif libre, meublés) et les outils d'encadrement - Ajout d'une réflexion sur le permis de diviser en lien avec la poursuite du déploiement du permis de louer
Nouvelle action sur l'inscription du PLHi dans le projet de territoire et la hiérarchie des normes	Programme d'actions - Nouvelle action 31	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une fiche action rappelant le place du PLHi dans le projet de territoire et la hiérarchie des normes habitat
Modification de secteurs	Fiche communale de Villennes sur Seine	<ul style="list-style-type: none"> - Modification de la programmation en logements neufs sans impact sur le volume total prévu sur la commune
Erreurs matérielles	Document d'orientation - page 32 et fiches communales des Alluets le Roi et de Magnanville	<ul style="list-style-type: none"> - Suppression d'une erreur matérielle pour la situation SRU de Conflans - Correction de l'erreur sur les projets de construction présentés pour les Alluets le Roi - Correction de l'erreur sur le nombre d'habitants pour Magnanville